

SOMMAIRE DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I – AFFAIRES FINANCIERES

- 1- Décision modificative n°1 – Budget Restaurant Scolaire.
- 2- Décision modificative n°2 – Budget Commune.
- 3- Versement d'une subvention – Budget Annexe CCAS
- 4- Versement d'une subvention – Budget Annexe Restaurant Scolaire.
- 5- Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement – Budget Commune.
- 6- Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement – Budget Annexe Restaurant Scolaire.
- 7- Tarifs municipaux pour l'année 2024.
- 8- Concours « Maisons et Fermes Fleuries » - Récompenses.
- 9- Attribution d'une subvention – Association Action façades.
- 10- Admission en non-valeur.
- 11- Etude de renaturation du ruisseau de Chamboret – Fonds de concours au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

II – PERSONNEL

- 1- Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Communauté de Communes du Val de Vienne.
- 2- Convention de mise à disposition de personnel auprès du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.
- 3- Cotisation Comité des Œuvres Sociales.
- 4- Modification de la participation employeur à la protection sociale complémentaire.
- 5- Instauration de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat.
- 6- Suppressions de postes.
- 7- Création de poste – Service Restaurant scolaire.
- 8- Modification du temps de travail d'un emploi – Service Entretien des Bâtiments.

III – URBANISME

- 1- Acquisition d'une parcelle de terrain non bâtie cadastrée section AD n°9c, située lieu-dit RIGNAC.
- 2- Approbation du Schéma de gestion des eaux pluviales et du Zonage pluvial.
- 3- Avis du Conseil Municipal sur le projet agricole photovoltaïque porté par la société MANA ENERGIES

IV – MARCHES PUBLICS

- 1- Renouvellement de l'adhésion au dispositif d'achat groupé de gaz naturel avec l'UGAP.

V – AFFAIRES DIVERSES

- 1- Dérogation municipale au principe de repos dominical des salariés des commerces de détail – Liste des dimanches 2024.
- 2- Désignation du référent déontologue pour les élus du Conseil municipal.
- 3- Charte de la démocratie participative – adoption.
- 4- Convention de partenariat pour la valorisation des déchets du restaurant scolaire - Actualisation.
- 5- Convention de mise à disposition de locaux municipaux et de matériel – Secours Populaire.
- 6- Bibliothèque Simone VEIL – Convention de partenariat avec le Pôle Nature Limousin.
- 7- Convention entre la Commune d'Aixe-sur-Vienne et l'ECO-ORGANISME ALCOME pour une démarche de collecte des mégots.

VI – QUESTIONS DIVERSES